

Retour d'information des Chargés de pays

République des îles Marshall –

1. La présence du Chargé de pays du PROE en République des îles Marshall s'est avérée bénéfique pour le pays hôte et le PROE. Contrairement aux États fédérés de Micronésie, la République des îles Marshall n'a pas eu de Chargé de pays pendant au moins un an. Elle s'emploie désormais à rétablir et à réactiver les réseaux et partenariats nationaux. Depuis février 2017, le Chargé de pays de la République des îles Marshall travaille sur quelques projets du territoire du PROE.
2. Il ne fait aucun doute que sans la présence d'un Chargé de pays dans la République des îles Marshall, la mission ou les projets du PROE se seraient avérés complexes et coûteux. Les conditions contractuelles, les rôles et les relations actuelles avec le pays hôte, et plus spécifiquement la constatation des défis en matière de capacité humaine, ont permis au Chargé de pays des opportunités d'apporter un appui constant et des conseils en continu dans le cadre de ses tâches quotidiennes, et dans certains cas, lui ont permis de diriger le partenariat avec le pays hôte en vue de faire avancer certaines initiatives.
3. Le Chargé de pays de la République des îles Marshall a réussi à garantir quelques points essentiels touchant à la collaboration PROE-République des îles Marshall et il a contribué à certains projets existants en cours, notamment :
 - la présentation de l'État de l'environnement de la République des îles Marshall lors du récent colloque national sur les océans ;
 - l'aval par le Gouvernement du rapport 2016 sur l'État de l'environnement de la République des îles Marshall ;
 - la coordination et le rapport d'activités sur le projet RMI NEMS (République des îles Marshall/Stratégie nationale de gestion environnementale) ;
 - l'obtention des fonds nécessaires auprès de la République des îles Marshall pour le PROE (5^e National Report Contract) ;
 - la participation à des missions du PROE sur le terrain ;
 - la participation au projet pilote PACWASTE ULAB, comprenant les premières expéditions pour le projet ;
 - la coordination de la formation PACWASTE Healthcare Waste sur l'élimination des déchets médicaux.
4. Étant donné l'importance de l'environnement, la présence du PROE favorise une aide directe à la République des îles Marshall ayant des incidences qui ne peuvent que s'intensifier sur des problèmes variant du changement climatique, à la biodiversité, à la gouvernance environnementale et à la gestion des déchets. Une présence nationale et le conseil et l'assistance techniques directs constituent un avantage mutuel sans précédent tant pour la République des îles Marshall que pour le PROE.

États fédérés de Micronésie –

5. Le retour d'information du Chargé de pays des États fédérés de Micronésie concernant son homologue, l'OEEM (Office of Environment and Emergency management - Bureau de la gestion de l'environnement et des situations d'urgence) s'avère particulièrement positif. De même que le Chargé de pays souligne que la signature de l'Accord de pays hôte et l'assistance du PROE dans le

cadre de l'appel d'offres pour le projet Adaptation Fund FSM (projet de financement pour l'adaptation des États fédérés de Micronésie) ont relevé les attentes du Gouvernement visant un engagement plus important du PROE et davantage d'activités liées au projet.

6. Les États fédérés de Micronésie représentent un défi particulier pour la tentative de regroupement régional du PROE, en ce sens qu'ils se composent de 4 états distincts nécessitant un engagement séparé, quelles que soient les activités du projet du PROE, ainsi qu'un budget de fonctionnement/déplacements plus important. Jusqu'en début d'année, le Chargé de pays de Pohnpei ne disposait pas non plus de référence dans son rôle visant à élargir ses fonctions de communication avec le PROE, ni de budget de fonctionnement. Les fonctions étant désormais actualisées, et un modeste budget opérationnel ayant été accordé, le Chargé de pays entrevoit la nécessité de ressources pour la stratégie nationale des États fédérés de Micronésie visant à intégrer les 4 états au projet de liaison du PROE.
7. Le Chargé de pays partage les locaux de la CPS dans les bureaux des États fédérés de Micronésie, ce qui permet une réduction des coûts et la coordination du CORP.

Rapports sous-régionaux

8. Les Chargés de pays respectifs des États fédérés de Micronésie et de la République des Îles Marshall ont proposé un plan stratégique visant à l'engagement du PROE envers la sous-région du Pacifique-Nord. Les responsables micronésiens ont demandé séparément au PROE d'envisager un bureau Nord-Pacifique. Ces suggestions doivent être envisagées dans un contexte de dialogue continu portant sur les plans d'action nationaux et territoriaux.

Questions et enseignement provenant des Chargés de pays à prendre en compte pour le devenir des rapports régionaux du PROE.

Ressources nécessaires pour le futur :

9. Les Chargés de pays rémunérés par le budget de base ont soulevé un certain nombre de problèmes en matière de ressources, notamment :
 - Le budget de base des bureaux du Pacifique-Nord dépend fortement de celui du Secrétariat.
 - L'allocation de ressources dans le cadre de mesures dépassant le cadre de responsabilités d'une fonction dépend également du financement du budget de base.
 - La solution la plus efficace tient au partage de bureaux avec une organisation homologue.